

12 février 2019

## L'ONPV publie 14 nouvelles fiches sur l'emploi

En avant-première de son rapport annuel de 2018 qui sortira au printemps prochain, l'Observatoire national de la politique de la ville publie 9 fiches sur la mobilisation du service public de l'emploi et 5 fiches sur la situation de l'emploi dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Le prochain rapport de l'ONPV a pour thématique l'emploi et le développement économique dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. En amont de sa publication, 14 fiches sur les thématiques suivantes sont publiées sur le site [www.onpv.fr/publications](http://www.onpv.fr/publications) :

- Taux d'activité, taux d'emploi, part et taux de chômage : une amélioration de la situation de l'emploi en 2017 en quartiers prioritaires, sauf pour les jeunes
- Inactivité et halo autour du chômage : une baisse de l'inactivité consécutive à la hausse de l'emploi
- Professions et secteurs d'activité : des métiers moins qualifiés
- Statuts d'emploi et sous-emploi : des emplois plus précaires
- Situation des jeunes sur le marché du travail : une dégradation spécifique aux quartiers prioritaires
- Des contrats aidés plus accessibles aux jeunes des QPV, mais des inégalités d'accès à l'alternance toujours marquées
- Recrutements en contrats aidés : en diminution mais un ciblage en légère progression
- Les sortants de contrat aidé résidant dans les QPV s'insèrent moins bien dans l'emploi
- Les emplois francs : après sept mois d'expérimentation, près de 2 400 demandes acceptées
- Demandeurs d'emploi : une baisse plus marquée dans les quartiers prioritaires, mais qui s'atténue
- Formation, prestations et accompagnement des demandeurs d'emploi
- Profil et accès à l'emploi des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi
- Les jeunes des QPV : un besoin d'accompagnement plus fort et un suivi plus poussé dans les missions locales
- Les zones franches urbaines-territoires entrepreneurs : une progression du nombre d'établissements qui perdure, notamment dans le secteur du transport

### Quelques enseignements extraits de ces fiches :

- **Chiffres de l'emploi et analyse sur les demandeurs d'emploi des QPV**

En 2017 pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, le taux de chômage des habitants des QPV en âge de travailler (15/64 ans) diminue, il s'établit à 24,7 % contre 26,7 % trois ans plus tôt. Cela résulte d'une augmentation du taux d'emploi, pour la première fois depuis 2014, qui s'établit à 49,7 %. Toutefois, ce taux de chômage reste tout de même deux fois et demie supérieur à celui des autres quartiers des unités urbaines englobantes : 24,7 % contre 9,2 %. Par ailleurs, cette baisse du taux de chômage concerne les plus de 30 ans alors que la situation des jeunes se dégrade.

Au 2<sup>ème</sup> trimestre 2018, 780 600 demandeurs d'emplois (catégories ABC) habitent dans un quartier prioritaire (QPV) en France métropolitaine ou à la Réunion, dont 535 100 sont sans aucune activité

### **CONTACT PRESSE**

Marie-Pierre Ramos

Tél. : 01 85 58 60 53 - [marie-pierre.ramos@cget.gouv.fr](mailto:marie-pierre.ramos@cget.gouv.fr)

[www.cget.gouv.fr](http://www.cget.gouv.fr)

(catégorie A). Leur nombre a légèrement diminué par rapport à l'année précédente alors qu'il reste stable pour les demandeurs d'emploi des autres quartiers des unités urbaines englobantes (- 1,4 %, contre - 0,1%). En revanche, le nombre de demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite (catégories B et C) augmente sensiblement (de 8,4 % dans les QPV et de 7,0 % dans les autres quartiers des unités urbaines englobantes).

Les habitants des quartiers prioritaires sont surexposés au chômage : **13 %** des demandeurs d'emploi de catégories ABC résident ainsi dans un QPV alors que ces territoires ne concentrent que 8 % de la population totale.

Les demandeurs d'emploi des quartiers prioritaires ont un profil particulier, ils sont globalement moins diplômés et moins nombreux à accéder à l'emploi dans l'année qui suit leur inscription. De fait, les demandeurs d'emploi des QPV profitent, plus souvent, d'un accompagnement renforcé de Pôle emploi. En outre, les jeunes demandeurs d'emploi des QPV bénéficient plus souvent de prestations de Pôle emploi relevant d'un appui social (insertion par l'activité économique, accompagnement individualisé, plan local pour l'insertion et l'emploi). Parallèlement, 14 % des jeunes des QPV sont suivis par les missions locales et bénéficient d'un accompagnement plus poussé en entrant notamment en parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) ou en Garantie jeunes.

- **Bénéfice des dispositifs**

Aussi, différents dispositifs de retour à l'emploi ciblent spécifiquement les habitants des quartiers prioritaires comme les emplois aidés de type Contrat unique d'insertion (CUI) et emplois d'avenir (Eav). En 2017, le ciblage de ces dispositifs s'est amélioré, mais le volume de bénéficiaires a fortement diminué : 38 500 recrutements, soit 14,5 % des entrées totales, concernent ainsi des habitants des QPV. Ces emplois aidés ont pour but de faciliter l'accès à l'emploi de leurs bénéficiaires. Or, les sortants de ces contrats aidés vivant dans les QPV s'insèrent moins bien dans l'emploi que ceux des autres quartiers : 48,5 % déclarent être en emploi six mois après leur sortie du dispositif, contre 56,6 % des bénéficiaires des autres quartiers. En plus de ces emplois aidés, le dispositif des emplois francs est expérimenté depuis le 1<sup>er</sup> avril 2018 dans 194 quartiers prioritaires. Sept mois après sa mise en œuvre, 2 400 demandes d'aide financière ont été acceptées. Les bénéficiaires sont plus fréquemment âgés de moins de 26 ans et plus faiblement qualifiés que l'ensemble des demandeurs d'emploi de ces 194 quartiers prioritaires.

- **Développement économique dans les QPV**

Le nombre d'établissements implantés en zones franches urbaines-territoires entrepreneurs (ZFU-TE) progresse pour atteindre 83 400 au 1<sup>er</sup> janvier 2016, contre 79 000 un an plus tôt. Sur 2016, 15 400 établissements se sont installés dans ces territoires, contre 15 000 en 2015. Les secteurs d'activités tels que la construction, les services médicaux et sociaux sont surreprésentés en ZFU-TE mais, probable phénomène d'uberisation, le transport et l'entreposage est en plein essor, représentant 11,0 % des implantations de l'année 2016.

### CONTACT PRESSE

Marie-Pierre Ramos

Tél. : 01 85 58 60 53 - [marie-pierre.ramos@cget.gouv.fr](mailto:marie-pierre.ramos@cget.gouv.fr)

[www.cget.gouv.fr](http://www.cget.gouv.fr)